Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260618-D_02_06_2026-DE

DÉLIBÉRATİON n°2 du CONSEİL MUNİCİPAL du 5 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10
Représentés : 5
Votants : 15
Date de la convocation : 28 mai 2026 | **Date d'affichage** : 28 mai 2026
Date de l'affichage du PV : 11 juin 2026

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Hervé OLİVRY, Marjorie SCHUER-POİRİER, Michel VİEL, Camille GİTEAU, Christophe NOUVEL, Céline HEİNRY, Sylvie BİGOT, Laurent NOËL et Anthony CADO.

Absents représentés : Jean-Claude PİPARD pouvoir à Hervé OLIVRY, Patrick VAN DEN EYNDE pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Stéphanie MAİGNAN pouvoir à Marjorie SCHUER-POIRIER, Stéphanie RENAUX à Laurent NOËL et Anaïs LE BONZEC pouvoir à Michel VIEL.

Secrétaire de séance : M. Anthony CADO

****

Madame Le Maire préside la séance.

02-06/2026 – İNSTİTUTİON ET VİE POLİTİQUE
Sénatoriales. Élection des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Camille GİTEAU et Madame Sylvie BIGOT, Monsieur Anthony CADO et Madame Céline HEINRY.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Candidatures et élection des délégués titulaires

b) Les candidatures enregistrées :

-Patricia MARSOLLIER
-Hervé OLIVRY
-Michel VIEL

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260618-D_02_06_2026-DE

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués titulaires

Ont obtenu :

- Patricia MARSOLLIER

Patricia MARSOLLIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

- Hervé OLIVRY

Hervé OLIVRY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- Michel VIEL

Michel VIEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Candidatures et élection des délégués suppléants

d) Les candidatures enregistrées :

-Marjorie SCHUER-POIRIER
-Anthony CADO
-Laurent NOËL

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

e) Élection des délégués suppléants

Ont obtenu :

- Marjorie SCHUER-POIRIER

Marjorie SCHUER-POIRIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260618-D_02_06_2026-DE

- Anthony CADO

Anthony CADO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

- Laurent NOËL

Laurent NOËL ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Le Procès-Verbal de désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est dressé et clos le 5 juin 2026 à 20 heures 35 minutes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire

